

# LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°341 | Février 2017

## DOSSIER

## Vivre à La Bresse

### Actu

.....  
Portes ouvertes La Tourterelle P. 09

Comcom P. 06

### Rétro

.....  
Vœux P. 22

# ZOOM

## Du haut débit pour tous

Le Département a financé trois points de montée en débit (PRM) afin de permettre à tous de bénéficier d'un meilleur accès internet. Situés au Pré de l'Orme, au Chajoux et à Vologne, ces points de montée en débit sont maintenant branchés et en cours d'activation.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cet équipement haut débit, consultez le site [www.degrouptest.fr](http://www.degrouptest.fr) et renseignez votre numéro de téléphone. Ce même site vous indiquera les services disponibles en fonction de votre opérateur (internet, téléphone, télévision, TV HD). N'hésitez pas à prendre contact avec votre opérateur.

Ces points de montée en débit ne concernent que les box ADSL. En cas de réception par satellite ou par modem bas débit, il vous faudra souscrire une offre box ADSL pour en bénéficier.

Sur le secteur de Vologne, il existe encore des perturbations importantes dans la zone du pont de Brâmont. La municipalité a interpellé à ce sujet les services du Conseil départemental et les opérateurs, elle est en attente d'une réponse et d'une amélioration du service.

Dans le cas où votre ligne dispose, malgré ce dispositif, d'un niveau de débit disponible inférieur à 4 Mbit/s, contactez la Mission Aménagement Numérique : 03 29 30 34 59 - [amenagementnumerique@vosges.fr](mailto:amenagementnumerique@vosges.fr). Après vérification de votre situation, elle pourra vous proposer de solliciter l'aide à l'acquisition et à l'installation d'une antenne de réception Internet par satellite, proposée par le Département.

NUMERIQUE  
VOSGES.fr

## Problème de téléphonie mobile ?

Pour assurer la couverture de l'ensemble du territoire en téléphonie mobile (2G-3G), l'État a lancé un plan national, ciblant notamment les centres-bourgs et les sites stratégiques, notamment touristiques.

Or, il subsiste parfois des défaillances dans cette couverture mobile. Pour recenser les besoins et inciter les opérateurs à y répondre, une plateforme nationale a été mise en place, qui doit être renseignée par la Mairie.

Si vous n'êtes pas couverts par un réseau mobile, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler, en mairie ([info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)), impérativement avant le 17 février.



### **DERNIÈRE MINUTE**

L'Office de Tourisme et Loisirs recrute un agent polyvalent, aide de cuisine, pour le Domaine du Haut des Bluches.

**Offre d'emploi à retrouver sur [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr), rubrique offres d'emploi.**

# EDITORIAL



Bressaudes et Bressauds,

Après les traditionnelles cérémonies d'échanges de vœux, pendant lesquelles il est de coutume de retracer les instants marquants de l'année écoulée, janvier 2017 a vu le démarrage de notre nouvelle communauté de communes, la Communauté de communes des Hautes-Vosges, appelée la CCHV. L'élection de son président et de ses vice-présidents a eu lieu le 12 janvier dernier et vous pourrez prendre connaissance de cette nouvelle équipe dans les pages ci-après.

En ce début d'année 2017 se déroule un nouveau recensement, du 19 janvier au 18 février. Vous avez pu découvrir l'identité des agents recenseurs dans le bulletin d'informations de janvier. Merci de leur réserver un bon accueil, votre participation est primordiale et utile à tous.

La Bresse a connu, sur une période d'un peu plus d'un an, cinq incendies (deux au Snack des Sapins à Belle-Hutte, et trois à la Boulangerie Pinot rue Paul Claudel).

Il apparaît qu'il s'agit, dans la majorité de ces cas, d'actes de malveillance. Une enquête de gendarmerie est en cours et devrait déterminer les causes et responsabilités de ces méfaits. Parallèlement, je suis intervenu pour demander la mise en œuvre de moyens auprès du Procureur de la République et de la Direction Départementale de la Gendarmerie afin que cette enquête aboutisse rapidement. La municipalité a apporté tout son soutien et proposé son aide à ces deux entreprises durement touchées par ces sinistres. Nous devons chacun à notre niveau rester attentifs, vigilants, mais sans tomber dans la paranoïa.

Dans un tout autre registre, je voudrais souligner un évènement concernant le domaine du sport : lors d'une cérémonie organisée par le Département, un mérite sportif spécial a été remis à « La Bresse Évènements » pour l'organisation de la coupe du Monde VTT. De plus cette organisation bressaude a été classée par l'Union Cycliste Internationale, derrière le Canada, évènement de l'année. Bravo encore à tous.

Ce bulletin comporte un dossier intitulé « Vivre à La Bresse ». J'espère que toutes les informations données intéresseront le plus grand nombre, nouveaux habitants ou déjà résidents.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

## SOMMAIRE

ZOOM 2<sup>e</sup> de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-05

ACTUALITÉS P. 06-10

CINÉMA P. 10

DOSSIER P. 11-19

Vivre à La Bresse

TRIBUNE P. 19

OTL P. 20-21

DANS LE RÉTRO P. 22-24

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4<sup>e</sup> de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

## LABRESSE INFOS - N°341

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Février 2017

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL,  
D. Perrin, Marc Fulgoni et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

# CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2016

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) (rubrique ressources utiles)

### Élection d'un nouvel Adjoint :

De nouvelles orientations professionnelles ont contraint Loïc Poirot à démissionner de son poste d'adjoint chargé du tourisme et des associations sportives, mais il a souhaité toutefois assurer les fonctions de conseiller municipal.

Le poste d'adjoint ainsi vacant sera dorénavant occupé par Nicolas Remy, élu à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2016.

Lors de cette même séance, M. Ludovic Claudel a été désigné conseiller municipal délégué, en remplacement de Nicolas Remy.

### Recensement de la population

Le recensement de la population se tiendra du 19 janvier au 18 février. Ceci a donc nécessité le recrutement de 15 agents recenseurs.

La rémunération de ces agents est effectuée par la commune, l'INSEE accordant à la collectivité une dotation forfaitaire globale de 10 646 euros (à noter qu'en 2012, cette dotation était de plus de 12 000 euros...)

Une indemnité de 1,70 euro par bulletin et 1,10 euro par feuillet de logements a été actée.

### Tarifification

Objet	Tarifs
Sécurité sur les pistes – Recouvrement des frais de secours	
Front de neige et petits soins	40 €
Évacuation par scooter des neiges	58 €
Zone rapprochée	171 €
Zone éloignée	302 €
Zone exceptionnelle	601 €
Secours exceptionnels	Coût réel

### Conventions avec Orange pour mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques

Deux conventions ont été passées avec Orange pour l'enfouissement du réseau téléphonique dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs, route de Niachamp et rue de Bellevue/Roches Beuty.

Aux termes de ces conventions, il revient à la Commune de prendre en charge l'ensemble des études, des travaux de génie civil propres aux réseaux de communications électroniques et à ses branchements en domaine public et en domaine privé, des travaux de pose des fourreaux et des chambres de tirage. La Commune fournira le matériel nécessaire à la réalisation des installations.

Compte tenu de la superficie de la commune et de l'éparpillement de la population, certains secteurs situés dans des écarts très étendus avec une faible population à recenser entraîneront pour les agents concernés des frais de déplacements importants pour une faible rémunération, sans parler de la période de recensement qui risque – qui plus est – de générer des difficultés supplémentaires en raison de l'enneigement.

Pour compenser ce handicap, une rémunération minimale de 850 € net est garantie à chacun des agents recenseurs.

### Admissions en non valeurs :

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créance sur des exercices antérieurs (2005 et 2008), les poursuites étant épuisées suite à des procès-verbaux de carence, des dossiers de surendettement ou des liquidations judiciaires en insuffisance d'actif.

Ces créances relativement importantes impactent :

- le budget principal pour un montant de 966,02 euros
- le budget de la RME pour un montant de 1 606,70 euros
- le budget de l'eau pour un montant de 976,53 euros

Il revient à Orange d'assurer pour sa part les études relatives à la réalisation du câblage, les travaux de tirage et de raccordement des câbles et la reprise en souterrain ou en façade des câbles des clients concernés. Orange prendra à charge les dépenses de câblage et une part de la fourniture du matériel de génie civil, à savoir :

Route de Niachamp : câblage pour 3 768,72 euros et matériel pour 1 030 euros

Rue de Bellevue/Roches Beuty : câblage pour 9 662,40 euros et matériel pour 2 050 euros

### Adhésion au groupement de commandes Télécom du Département (téléphonie fixe et mobile)

Afin de mettre en concurrence notre opérateur actuel en téléphonie fixe, et en vue de réaliser des économies d'échelle tout en gardant une qualité de prestations optimale, la commune a adhéré à un groupement de commandes de téléphonie fixe et mobile, constitué du Conseil départemental des Vosges (coordonnateur) et d'autres entités comme le Service Départemental d'Incendie et de Secours, Centre hospitalier de Ravenel, etc. Elle pourra ainsi bénéficier d'une procédure mutualisée de marchés à bons de commandes.

## Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
Transports sanitaires des accidentés sur les pistes de ski	Transmosel	CH Gérardmer	173
		CH Remiremont	235
		CH St-Dié	235
	Feve - Seniura	CH Gérardmer	180
		CH Remiremont	236
	CH St-Dié	236	
Avenant n° 1 - Lot 1 Terrassements, création de piste et réseaux Rénovation stade de biathlon de la Tenine Nouveau montant du marché :	Groupement Molinari/ TRB	30 728,88 180 547,88	36 874,66 216 657,46
Avenant n° 1 - Travaux de création et d'enfouissement de réseaux secs Secteur du Nol Nouveau montant du marché :	SAS Molinari	1 090,00 25 933,00	1 308,00 31 119,60
Marché de travaux de remplacement de la console de l'orgue de l'Église Saint-Laurent	Entr. Hugo Mayer de Heusweiler (Allemagne)	69 819,50	83 783,40
Avenant n° 1 - Création d'une aire de camping-cars aux abords du Domaine du Haut-des-Blûches - Lot 1 VRD Nouveau montant du marché :	SAS Molinari	9 500 254 705	11 400 305 646
Avenant n° 1 au marché Lot 2 Création aire d'accueil de camping-cars Nouveau montant du marché :	SARL Aire Services	10 563,20 48 133,20	12 675,84 57 759,84
Avenant n° 1 - Lot 2A Menuiserie parois pare-balles Rénovation Stade de biathlon de la Ténine Nouveau montant du marché :	Menuiserie Vaxelaire	109,00 36 195,00	130,80 43 434,00
Avenant n° 1 - Lot 4 Carrelage et résine Réhabilitation complexe piscine loisirs des Proyes Nouveau montant du marché :	Entr. Etandex	1 731,00 121 731,00	2 077,20 146 077,20
Marché de prestations de service de transport Bus Hivernal	Voyages Marcot Xertigny	282 € TTC par journée de circulation et par véhicule en circulation pour les périodes du 18/12/2016 au 8/01/2017 et du 4/02/2017 au 4/03/2017	

## Contrats - Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant
Convention d'organisation de temps d'animation dans le cadre des NAP :	Association Rayon de Soleil	20 €/séance
	Résonance FM	30 €/séance
	MLC La Bresse	20 €/séance
	Association « Marmailles créatifs »	31,50 €/séance
Location de terrain AR 116, 32, 425 Étang Claude (9 ans reconductible)	Claudel Yannick	0,13 €/are/an (minimum 7,62 €)
Convention d'organisation de temps d'animation dans le cadre des NAP	List Jean-Pierre Initiation aux échecs	Bénévolat
Location de terrain communal - 8 Route de Lambexaire Section AW 71/629/580 pour captage source et passage de conduites (9 ans)	Demian Vladimir	4,40 €/an pour source et 4,40 €/an pour conduites

# CONSEIL MUNICIPAL

## Terrains - Urbanisme

### Intégration de voirie au Domaine public

Plusieurs lotissements et voiries nouvelles ont été réalisés depuis la dernière mise à jour du tableau de classement des voies publiques communales en 2006. Les voies de desserte de ces différents lotissements ainsi que les nouvelles voiries dans le domaine public communal doivent être intégrées dans le domaine public communal, à savoir :

Section	N° de parcelle	Voirie
AR	1156/1181 (pour partie)	Chemin des Granges de la Lunelle
AK	807	Impasse des Granitiers
AZ	822	Impasse de la Moraine
AM	1310	Rampe des Carriers

### Lotissement « Les Balcons de la Rigue »

#### Cession de terrain

Cession à M. Emmanuel Tremsal, lot N° 16 – Lotissement « Les Balcons de la Rigue » :

- Surface totale : 1198 m<sup>2</sup> dont parcelles AP1601 (601 m<sup>2</sup>), AP1597 (597 m<sup>2</sup>) –
- Surface zone humide présente sur le lot : 394 m<sup>2</sup> zone 1AU du PLU
- Tarif 36,60 € TTC le m<sup>2</sup> pour la zone constructible et 18 € TTC par m<sup>2</sup> situés en zone humide
- Frais d'acte notarié, frais liés à cette transaction, taxes de raccordement aux réseaux, à la charge de l'acquéreur.

#### Le REUCI - Cession de terrain

Cession à M. Laurent Leconte :

- Surface totale : 1067 m<sup>2</sup> - parcelle AM 1247p - Le Reuci
- Surface zone humide présente sur le lot : 394 m<sup>2</sup>
- Zone 2 AU du PLU –
- Tarif 5 € suivant avis des domaines 2016-V349 du 25/5/2016
- Frais de notaire et géomètre à la charge de l'acquéreur

### Échange de terrain

Les travaux de renforcement et d'élargissement de la route du Droit, voie communale classée VC n°3, ont nécessité d'utiliser – après leur accord – une partie du talus appartenant à l'indivision Boggio.

Afin de faciliter l'entretien de l'accotement et du talus, la commune a souhaité en faire l'acquisition. En compensation, les consorts Boggio ont demandé à échanger cette bande de terrain avec une parcelle bordant leur propriété et sur laquelle se trouve leur réservoir d'eau potable desservi par leur source.

- Cession à la Commune par l'indivision Boggio d'une parcelle AS836 de 584 m<sup>2</sup>.
- Cession en échange par la Commune à l'indivision Boggio de la parcelle AS 839 pour 794 m<sup>2</sup>.
- Frais de géomètre et de notaire à la charge de la Commune de la Bresse.
- Échange réalisé sans soulte de part et d'autre.

### Projet de réalisation de toilettes publiques PMR rue de la Fontaine Saint-Laurent

Une étude a été menée pour envisager des toilettes publiques pour personnes à mobilité réduite (PMR) rue de la Fontaine Saint-Laurent. Sur le site des toilettes publiques existantes « sous l'église », un local est disponible. Les travaux vont consister à intégrer une cabine WC PMR dans ce local nécessitant une modification de façade et une rehausse du plafond. Ces travaux nécessitent au préalable l'obtention d'une autorisation d'urbanisme.

Estimation totale : 60 000 euros dont équipement sanitaire pour environ 36 000 euros, auquel il faut ajouter les travaux de génie civil et autres pour répondre aux normes « handicapés ».



à La Bresse  
Photos d'identité toutes normes  
et  
portrait en extérieur  
photographie immobilière  
Photographie événementielle



contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse



03-29-25-43-29

Fermeture le mardi soir, mercredi et samedi midi



la p'tite brasserie la bresse

Place du Champstel  
5 rue de l'église  
88250 LA BRESSE

info@bresse-hoteldelaposte.com

## Divers

### Stade de biathlon à la Ténine - règlement d'utilisation

Suite aux travaux de rénovation et de mise aux normes dont vient de faire l'objet le stade de biathlon, les conditions d'utilisation ont été revues dans le cadre d'un nouveau règlement intérieur. Ce projet a été soumis à la Commission Sports du 25 octobre 2016 qui a émis un avis favorable.

### Villes et villages fleuris de France

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) - Association loi 1901 - est chargé d'organiser et de promouvoir le label Villes et Villages Fleuris. Respectueux de l'environnement, valorisant le patrimoine naturel et culturel, le label s'affirme comme un élément fort d'attractivité du territoire.

L'adhésion est obligatoire pour obtenir le label. Le coût pour 2017 est de 200 € (pour les communes de 1001 à 5000 habitants.)

### Régie Municipale d'Électricité pourquoi un rattrapage tarifaire en fin d'année

Quand l'État décide d'augmenter ou non les tarifs publics, à chaque fois les fournisseurs privés qui sont fédérés au sein d'une association réclament des tarifs plus élevés. Ils intentent un recours contre l'État et cette année ils ont encore gagné. L'État notifie donc une hausse tarifaire réglementée sur les tarifs jaunes et verts. La Commission de Régulation de l'Énergie nous a informés de l'obligation de suivre les tarifs réglementés. C'est pourquoi tous les consommateurs d'électricité de La Bresse ont reçu une facture de rattrapage avec une information précise.

### Vie économique - Chiffres du chômage à La Bresse au 15 décembre 2016

Chômeurs/Dates	15 déc. 2015	15 juin 2016	15 nov. 2016	15 déc 2016
Inscrits	217	228	226	221
Indemnisés	161	172	170	173
Non indemnisés	56	56	56	48

Selon l'INSEE, le taux de chômage dans les Vosges est de 11,1 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2016 (11,4 % au 1<sup>er</sup> trimestre)

### Mérite sportif

La cérémonie départementale des mérites sportifs a eu lieu le 16 décembre dernier. Un mérite spécial a été attribué pour l'organisation de la Coupe du Monde de VTT. Ce mérite revient à tous les bénévoles qui y ont contribué, dont la plupart des conseillers municipaux présents.

### LOPOFA - Évolution des terrains après démolition des bâtiments

La démolition des bâtiments aura lieu dans le courant du premier semestre 2017. Le coût des travaux est à la charge de Vosgelis. Des discussions sur les modalités d'accession à la propriété sociale vont se dérouler avec Vosgelis, le souhait de la municipalité étant de l'habitat social, petit collectif.

### École du Chajoux

L'occupation de ce bâtiment est provisoire. L'Institut de Promotion de la Montagne - CCI des Vosges - qui est basé à Sainte-Marguerite, organise des formations dans le milieu montagnard et pour éviter des déplacements, occupe une partie de l'ex-école du Chajoux. Beaucoup de cours ont lieu sur le terrain et d'autres en salles ou dans le préau. La CCI est propriétaire d'un terrain à la Clairie et projette une construction.

**Mr Seb informatique**  
16 rue de l'église  
88250 La Bresse  
E-mail : [contact@mrsebinformatique.fr](mailto:contact@mrsebinformatique.fr)  
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN ! en face de l'église

Services Express

Qualité PRO

24 h

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES

**Les Briconautes**

Meubles de montagne  
Décoration - Outillage

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : [brico8@free.fr](mailto:brico8@free.fr)  
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

# ACTUALITES

## Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, La Bresse fait partie de la Communauté de Communes des Hautes Vosges. Résultant de la fusion de trois communautés de communes (Haute Moselotte, Terre de Granite, et Gérardmer Monts et Vallées), la nouvelle entité regroupe 22 communes, soit environ 38 000 habitants, sur une superficie de 500 km<sup>2</sup>.

Le conseil communautaire du jeudi 12 janvier, premier conseil de cette nouvelle entité, a élu d'une part le nouveau président, M. Didier Houot (Maire de Vagney), et ses vice-présidents : M. Jérôme Mathieu (adjoint La Bresse), M. Hervé Badonnel (adjoint Gérardmer), M. Patrick Lagarde (Maire de Cleurie), M. Bernard Toussaint (Maire de La Forge), M. Stanislas Humbert (Maire de Thiéfosse), Mme Élisabeth Klipfel (Maire de Champdray), M. Gérard Clément (Maire de Tendon), M. Gérard Letuppe (adjoint Cornimont), M. Dominique Leroy (Maire de Sapois) et M. Anicet Jacquemin (adjoint Le Tholy).

Les attributions de délégations de ces nouveaux élus vous seront présentées dans le bulletin d'information du mois prochain.

Cette nouvelle communauté de communes va progressivement choisir ses compétences et nous ne manquerons pas de vous en informer.



## Commission des terrains

En vue de la tournée de printemps de la commission des terrains, toutes les personnes désireuses de procéder à une acquisition, un échange ou une location de terrain communal sont invitées à déposer leur demande pour le 22 mars 2017, délai de rigueur, exclusivement par lettre adressée à « M. le Maire, Commission des terrains, BP 11, 88250 La Bresse »

## Rayon de Soleil sous la neige

En février, Rayon de Soleil accueille vos enfants de 3 mois à 12 ans, avec toujours plus d'animations et de parties de rigolade.

*Pour tout renseignement concernant le planning d'activité, les repas ou les transports, consultez la page Facebook ou le site [rayondesoleil-labresse.com](http://rayondesoleil-labresse.com), ou contactez le 07 68 88 60 06 [secretariatrayondesoleil@gmail.com](mailto:secretariatrayondesoleil@gmail.com).*



**TAXI DENIS**  
TÉL : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28  
4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers  
Toutes distances 7/7j - Transport de personnes  
Malades assis - Conventionné CPAM et autres caisses.  
colis. Messagerie. Aéroports (Mini bus)  
40 Route du Droit - LA BRESSE

*Idées cadeaux  
Cave à vin  
Fruits et légumes  
Paniers garnis*

**L'eau à la Bouche**  
5 quai des Iranées 03 29 28 61 56

## « Enfance(s) » à la Maison de La Bresse



L'événement culturel de l'hiver, ce sont les expositions sur le thème de l'enfance à la Maison de La Bresse. Les personnages en fil de fer de Géraldine Milanese, des enfants à taille réelle, sont incroyablement expressifs alors même que leur visage ne dit rien !

À leurs côtés, les toiles de Galingale présentent des « enfants trouvés », étiquetés d'après le numéro de leur sommier. Ces enfants ne sont autres que des enfants abandonnés à la porte d'hospices, avec un signe de reconnaissance que l'artiste a retrouvé dans les archives départementales. Émotion garantie !



Des sculptures de Chantal Marchal, travaillant le corps sous toutes ses formes, sont à découvrir jusqu'au 17 février. À partir du 18 février, ce sont les sculptures en fil de fer d'Anne-Claire Jude qui les remplacent, très différentes toutefois de celles de Géraldine Milanese.



### Quatre rencontres incontournables sont programmées au mois de février :

- Deux ateliers pour les familles (parents et enfants), les mercredis 15 et 22 février, pour visiter l'exposition avec l'artiste, faire quelques jeux sur le thème des émotions, et créer un personnage en fil de fer. Ateliers gratuits, réservation conseillée.
- Une conférence sur « l'univers de Géraldine Milanese, à la croisée des regards », mercredi 15 février à 18h, pour mieux saisir l'œuvre de l'artiste en relation avec notre époque. Christophe Rodermann, médiateur culturel, conférencier et enseignant, nous aidera à comprendre comment le travail de Géraldine s'inscrit dans l'histoire de l'art.
- Un spectacle de danse et musique, par la Compagnie Temporal, suivi d'une table ronde « Regards croisés sur l'enfance », mercredi 22 février à 20h. Géraldine Milanese, sculptrice, Galingale, plasticienne, Maud Contini, danseuse et Louis-Michel Marion, contrebassiste, partageront leurs expériences et leur approche de l'enfance.



**la Centrale Foncière**  
VENDRE • ACHETER • LOUER

*Depuis 1988*

**L'immobilier des Hautes Vosges**



*Spécialiste de la résidence secondaire depuis 1988 !*  
Tél : 03.29.25.67.25  
Mail : [contact@lacentralefonciere.com](mailto:contact@lacentralefonciere.com)

**Boucherie ~ Charcuterie**

**TRAITEUR**

**CHEZ FRED**





**LA BRESSE**  
03.29.25.41.19

[www.boucherie-traiteur-bierren.com](http://www.boucherie-traiteur-bierren.com)  
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

# ACTUALITES

## Nouveau chez les commerçants



Nouveau à la Demeure des 2 Trésors  
Douce'Heure

La Demeure des 2 Trésors vous propose un cabinet de sophrologie - relaxation, avec Natalie, diplômée et membre de la Chambre Syndicale de la Sophrologie.

Préparation aux examens et entretiens, stress, deuil, phobie, ou tout simplement pour apprendre à se relaxer...

Le bien-être est en vous.

Sur rendez-vous au 03 29 25 61 46

ou [contact@lademeuredes2tresors.com](mailto:contact@lademeuredes2tresors.com)

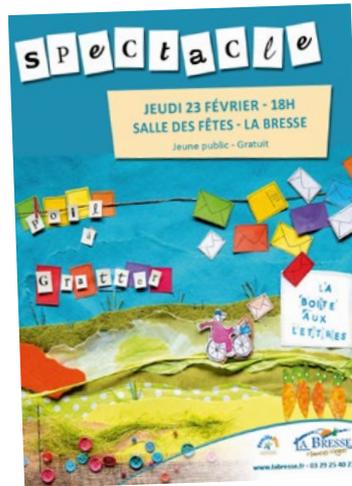


## Des spectacles jeune public pendant les vacances

Pour les vacances de février, deux spectacles pour jeune public sont proposés à la salle des fêtes.

### Jeudi 16 février, à 18 h : Les animaux font leur cinéma (féerie Disney)

Le clown Patate vous invite à un spectacle interactif où Mickey, Minnie, et les Minions vous entraînent dans leur univers féérique et plein de surprises. Magie, danse et jonglerie sont les ingrédients que Patate mijote pour régaler les enfants, dès 2 ans.



### Jeudi 23 février, à 18 h : La boîte à lettres

Une fois de plus, Florence et Jean-Luc n'ont pas eu le temps de relever leur courrier ! Ils apportent leur boîte aux lettres avec eux, et découvrent tout au long du spectacle ce que le facteur leur a déposé...

Chaque lettre, colis, carte postale nous transporte dans un imaginaire de chansons interactives et humoristiques : un loup roulé dans la farine... une leçon d'histoire au temps des prouts de mammouth... une maîtresse enfermée dans le placard... un Père Noël pris en flagrant délit d'excès de

vitesse à Paris... une grand-mère accro à sa soupe...

Joué par la compagnie Poil à gratter, ce spectacle offre une tranche de vie entre un frère et une sœur complices, qui ne laisse indifférents ni les enfants, ni les parents et grands-parents...

Notre réseau ?  
**SOCIAL, ET SURTOUT TRÈS LOCAL !**

**250 MAGASINS**  
A DEUX PAS DE CHEZ VOUS

**COMMANDE EN LIGNE**  
RETRAIT EN MAGASIN  
[www.gitem.fr/maisons.fr](http://www.gitem.fr/maisons.fr)

**SERVICE APRÈS VENTE**  
POSE D'ANTENNES  
CANAL

9 route de Cornimont - 88250 LA BRESSE  
03.29.25.67.67 - [gitem.labresse@orange.fr](mailto:gitem.labresse@orange.fr)

**Gitem** **Gitem**

ÉLECTROMÉNAGER & MULTIMÉDIA  
LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE VOUS >>>

Offres spécifiques NOËL : Robots chauffants MOULINEX COMPANION, MAGIMIX COOK EXPERT  
Nouvelle gamme téléviseurs 4K Ultra HD - SAMSUNG PANASONIC LG PHILIPS ...Objets connectés  
Nouveau : vente de matériel reconditionné et garanti

**ALESSIO MENUISERIE**

MENUISERIE TRADITIONNELLE,  
ÉBÉNISTERIE & AGENCEMENT

21 Chemin des écorces  
88250 La Bresse

03.29.22.37.28  
[alessio.menuiserie@orange.fr](mailto:alessio.menuiserie@orange.fr)

## Sélection des sculpteurs

Le 26<sup>e</sup> Festival de sculpture Camille Claudel, qui aura lieu du 20 au 28 mai, a attiré beaucoup de sculpteurs : plus de 80 projets ont été déposés. Le jury s'est réuni le 11 janvier pour sélectionner ceux qui participeront au symposium. Gé Pellini, invité d'honneur cette année, et Naja, sculptrice de Durbuy, faisaient notamment partie du comité de sélection.

Les artistes ont maintenant quelques semaines pour confirmer leur présence. Vous les découvrirez prochainement sur la page Facebook du festival de sculpture.



## Accueillir un sculpteur

Le Festival de sculpture est toujours un moment fort et palpitant pour les nombreux bénévoles et sculpteurs. Les artistes étant logés chez l'habitant, les hébergeurs peuvent discuter, parfois même dans d'autres langues, avec un sculpteur professionnel dont la culture est parfois bien éloignée de la nôtre. Cette expérience est forcément source d'ouverture d'esprit et d'enrichissement personnel.

### L'expérience vous tente ?

*Pour héberger un ou plusieurs sculpteurs, n'hésitez pas à prendre contact en Mairie, service communication.*



## Portes ouvertes à l'école La Tourterelle

Suite au succès rencontré l'an passé, l'école maternelle La Tourterelle ouvre à nouveau ses portes au public samedi 4 mars de 10h à 12h.

Que vous soyez parents, grands-parents ou simples curieux, venez pousser les portes des locaux de l'école et découvrir où évoluent nos chères têtes blondes ! Le personnel enseignant et périscolaire (ATSEM) sera heureux de vous faire visiter les salles de classe, garderie et bibliothèque de nos bambins.

Cette matinée sera également l'occasion de vous présenter le quotidien des élèves, leurs réalisations ainsi que les projets en cours.

Des pré-inscriptions pour la rentrée 2017-2018 seront possibles. Rappelons que les enfants qui sont nés avant le 31/12/2015 auront la possibilité de s'inscrire à la rentrée de septembre et de rejoindre l'école maternelle jusque février 2018 (date à préciser selon le calendrier scolaire).

*N'hésitez pas à venir nombreux !*



## Changement d'horaires du bureau de Poste

À compter du 6 février, les horaires sont les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi		13 h 30 à 16 h 30
Mardi	10 h à 12 h	13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	9 h à 12 h	13 h 30 à 16 h 30
Jeudi	9 h à 12 h	13 h 30 à 16 h 30
Vendredi	9 h à 12 h	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	9 h à 12 h	

# ACTUALITES

## Accueil de loisirs MLC

Du nouveau à la MLC pour cette année 2017 puisque Quentin Begin prend la direction de l'accueil de loisirs, pour des vacances toujours plus attractives et plaisantes pour les enfants !

En février, les enfants devront préparer leurs combinaisons de ski la première semaine, car de la glisse sera au programme !

Pour la deuxième semaine, l'animation sera plus artistique avec la création d'une pièce de théâtre « Une histoire de Yéti » : après l'écriture et la création des décors, la représentation est prévue le dernier jour.

Quant aux ados, une sortie spéciale est prévue... Du ski ? Du snow ? Grande ville ? Dans tous les cas, ça va être cool ! On the road again !



## Stage de shiatsu

La MLC propose un stage de shiatsu avec Ludovic Voirin, praticien en shiatsu certifié. Il parlera de cette discipline samedi 11 mars de 14h à 16h à la salle multi-activités de la MLC.

Le shiatsu est réputé détendre et déstresser, participer au bien-être et au tonus et soulager les douleurs, bien que les manipulations n'aient aucune visée thérapeutique.

Cette rencontre est accessible aux enfants et adultes.

**Inscriptions et renseignements : 03 29 25 60 09**  
**10 participants maximum**

## MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 1<sup>er</sup> février  
Horaires à retrouver sur les programmes  
disponibles dans vos commerces ou sur [www.mlclabresse.com](http://www.mlclabresse.com)

### Semaine du 1<sup>er</sup> au 7 février



#### PRIMAIRE

Sortie : 4 janvier 2017 (1h45). Comédie dramatique française réalisée par Hélène Angel avec Sara Forestier, Vincent Elbaz, Patrick d'Assumção  
Florence est une professeure des écoles dévouée à ses élèves. Quand elle rencontre le petit Sacha, un enfant en difficulté, elle va tout faire pour le sauver, quitte à délaissier sa vie de mère, de femme et même remettre en cause sa vocation. Florence va réaliser peu à peu qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre...

Sortie : 28 décembre 2016 (1h56). Science-Fiction, Romance, Action américaine réalisée par Morten Tyldum avec Jennifer Lawrence, Chris Pratt, Michael Sheen  
Alors que 5000 passagers endormis pour longtemps voyagent dans l'espace vers une nouvelle planète, deux d'entre eux sont accidentellement tirés de leur sommeil artificiel 90 ans trop tôt. Jim et Aurora doivent désormais accepter l'idée de passer le reste de leur existence à bord du vaisseau spatial. Alors qu'ils éprouvent peu à peu une indéniable attirance, ils découvrent que le vaisseau court un grave danger. La vie des milliers de passagers endormis est entre leurs mains...

#### PASSENGERS



### Semaine du 8 au 14 février



#### BALLERINA

Sortie : 14 décembre 2016 (1h30). Animation française, canadienne réalisée par Eric Summer et Eric Warin avec Camille Cottin, Malik Benthalha, Kaycie Chase  
Félicie est une jeune orpheline bretonne qui n'a qu'une passion : la danse. Avec son meilleur ami Victor qui aimerait devenir un grand inventeur, ils mettent au point un plan rocambolesque pour s'échapper de l'orphelinat, direction Paris, ville lumière et sa Tour Eiffel en construction ! Félicie devra se battre comme jamais, se dépasser et apprendre de ses erreurs pour réaliser son rêve le plus fou : devenir danseuse étoile à l'Opéra de Paris...

#### JAMAIS CONTENTE

Sortie : 11 janvier 2017 (1h29). Comédie française réalisée par Emilie Deleuze avec Léna Magnien, Patricia Mazuy  
Mon père est atroce, ma mère est atroce, mes sœurs aussi, et moi je suis la pire de tous. En plus, je m'appelle Aurora. Les profs me haïssent, j'avais une copine, mais j'en ai plus, et mes parents rêvent de m'expédier en pension pour se débarrasser de moi. Je pourrais me réfugier dans mon groupe de rock, si seulement ils ne voulaient pas m'obliger à chanter devant des gens. A ce point-là de détestation, on devrait me filer une médaille. Franchement, quelle fille de treize ans est aussi atrocement malheureuse que moi ?



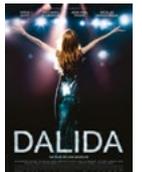
### Semaine du 15 au 21 février

#### BALLERINA

Voir ci-dessus

Sortie : 11 janvier 2017 (2h04). Biopic, Drame français réalisé par Lisa Azuelos avec Sveva Alviti, Riccardo Scamarcio, Jean-Paul Rouve  
De sa naissance au Caire en 1933 à son premier Olympia en 1956, de son mariage avec Lucien Morisse, patron de la jeune radio Europe n°1, aux soirées disco, de ses voyages initiatiques en Inde au succès mondial de Gigi l'Amoroso en 1974, le film Dalida est le portrait intime d'une femme absolue, complexe et solaire... Une femme moderne à une époque qui l'était moins... Malgré son suicide en 1987, Dalida continue de rayonner de sa présence éternelle.

#### DALIDA



### Semaine du 22 au 28 février



#### NORM

Sortie : 21 décembre 2016 (1h30). Animation, Aventure, Comédie américaine réalisée par Trevor Wall avec Omar Sy, Med Hondo, Lucien Jean-Baptiste  
Lours polaire Norm et ses trois meilleurs amis, les lemmings, décident de se rendre à New York afin de déjouer les plans d'un groupe immobilier qui menace d'envahir sa banquise. Il fait la rencontre de Olympia, une jeune fille, qui aidée de sa maman, vont faire de Norm la mascotte de l'entreprise. Face au machiavélique Mr Greene, ils vont tout mettre en œuvre pour sauver leur monde.

#### UN SAC DE BILLES

Sortie : 18 janvier 2017 (1h50). Drame français réalisé par Christian Duguay avec Dorian Le Clech, Batyste Fleurbaey, Patrick Bruel  
Dans la France occupée, Maurice et Joseph, deux jeunes frères juifs livrés à eux-mêmes, font preuve d'une incroyable dose de malice, de courage et d'ingéniosité pour échapper à l'invasion ennemie et tenter de réunir leur famille à nouveau.



### Semaine du 1<sup>er</sup> au 07 mars



#### LA LA LAND

Sortie : 25 janvier 2017 (2h08). Comédie musicale, Romance américaine réalisée par Damien Chazelle avec Ryan Gosling, Emma Stone, John Legend  
Au cœur de Los Angeles, une actrice en devenir prénommée Mia sert des cafés entre deux auditions. De son côté, Sebastian, passionné de jazz, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance. Tous deux sont bien loin de la vie rêvée à laquelle ils aspirent... Le destin va réunir ces deux rêveurs, mais leur coup de foudre résistera-t-il aux tentations, aux déceptions, et à la vie trépidante d'Hollywood ?

#### FLEUR DE TONNERRE

Sortie : 18 janvier 2017 (1h40). Drame français, belge réalisé par Stéphanie Pillonca-Kervern avec Déborah François, Benjamin Biolay, Jonathan Zaccari  
En 1800, la Bretagne est à genoux, accablée par le régime en place et par le clergé omnipotent. Elle se meurt dans un marasme économique qui n'en finit pas et au milieu de cela, une fillette en souffrance pousse, tant bien que mal. Cette fillette c'est « Fleur de Tonnerre », une enfant isolée, malmenée par la vie et bercée par le morbide. Elle en deviendra la plus grande « serial killer » que la terre ait jamais porté et sèmera la mort, peut-être juste pour être regardée et aimée.



# LE DOSSIER



“ Ce dossier a pour but de montrer les principaux avantages à habiter à La Bresse et de donner envie au plus grand nombre de venir y vivre. Nous y présentons l'environnement favorable, le tissu économique et associatif très dense, l'offre de services très satisfaisante et les dispositifs d'aide à l'installation à La Bresse. N'hésitez donc pas à faire lire ce dossier à vos amis, laissez traîner ce bulletin sur votre canapé quand des visiteurs viennent chez vous !

*Et pour nous qui habitons à La Bresse, que ce dossier nous rappelle à quel point il fait bon y vivre, même si la nature humaine a toujours tendance à voir les détails négatifs !*

Bonne lecture !

Hubert Arnould, Maire de La Bresse



# LE DOSSIER

*Vous voulez vous installer, ou vous venez de vous installer à La Bresse ? C'est une excellente idée, que suivent chaque année plus de cent personnes, et ce dossier va vous conforter dans votre choix.*

## Un cadre naturel hors du commun

La Bresse est attirante d'abord par son cadre de vie exceptionnel. Située au cœur des Hautes Vosges, la ville est l'une des plus étendues du département avec ses 5672 hectares. Son altitude varie de 590 m au Bâs, à 1366 m au sommet du Hohneck, point culminant du département. Structurée en Y par trois vallées (vallée de Vologne, vallée du Chajoux pour former la vallée de la Moselotte vers Cornimont et Remiremont), elle est entourée de cols : Grosse-Pierre, les Feignes-sous-Vologne, la Croix des Moinats, Brâmont, la Vierge, le Brabant.

La moitié du territoire est composée de forêts et de lacs : lacs des Corbeaux, de Blanchemer, de Lispach, de la Lande, de la Ténine, de Sèchemer... Des espaces naturels remarquables dont plusieurs, comme les tourbières de Lispach ou de Machais, sont protégés par différents dispositifs : Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles,



Réserves Naturelles Nationales... Les chaumes, ces pelouses d'altitude, coiffent les ballons et offrent des panoramas exceptionnels, comme au Hohneck.

Même le cœur de ville est verdoyant, avec la promenade de la Clairie qui longe la Moselotte à l'abri de la circulation.



## Des équipements dignes d'une grande ville

Boostée par le tourisme, La Bresse, qui comptait près de 4500 habitants en 2016 (recensement 2017 en cours), est surclassée dans la catégorie des villes de 10000 à 20000 habitants pour ses infrastructures importantes.

Pour les tout-petits, le multiaccueil « Les p'tits amis de Oui-Oui » propose crèche et halte-garderie. Cette offre est complétée par l'accueil de Rayon de Soleil, à la station La Bresse-Hohneck ou au Neufpré. On peut aussi compter sur la Ruche (association familiale) au mois de juillet, et sur l'accueil de loisirs de la MLC pendant la plupart des vacances. Plusieurs assistantes maternelles exercent sur La Bresse, et le Relais d'Assistants Maternelles y est dynamique.



Au niveau des écoles, les parents ont le choix entre public et privé pour scolariser leurs enfants. L'accueil, la restauration et les activités périscolaires de qualité mis en place par la mairie répondent également aux besoins des familles.



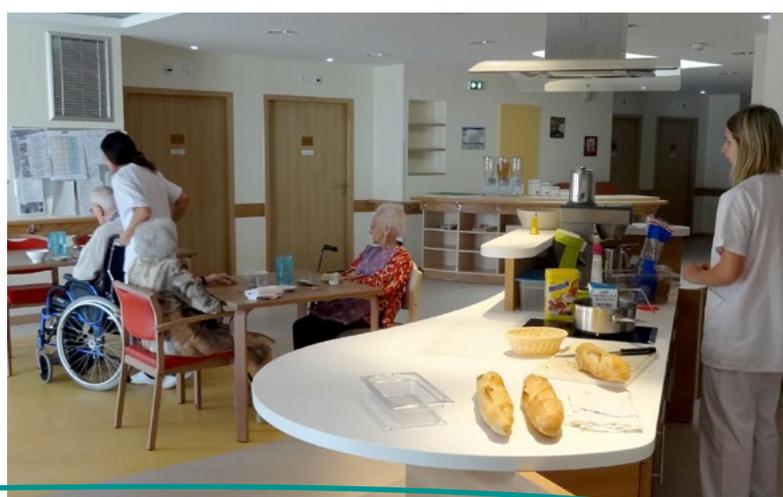
## Le saviez-vous ?

Chaque année, la Mairie invite les nouveaux habitants à une cérémonie d'accueil. La commune et ses services y sont présentés.

Pensez à vous signaler en mairie quand vous venez habiter à La Bresse, ne serait-ce que pour l'inscription sur les listes électorales...



Pour les personnes âgées, des logements bien adaptés (Résidence Les Sapins) ainsi que le SSIAD (soins infirmiers à domicile) permettent de rester autonome le plus longtemps possible, et l'EHPAD la Clairie accueille 85 personnes.



# LE DOSSIER

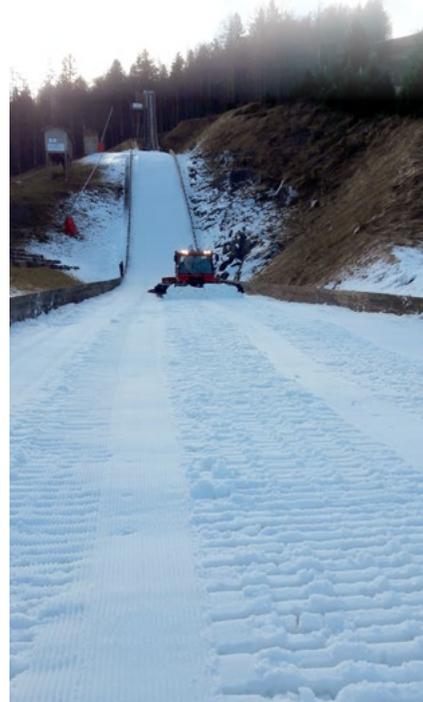


Enfant ou adulte, les structures de loisirs concernent chacun : gymnase, stades (football, athlétisme, biathlon, slalom, saut à ski, vol libre, snow kite), centres culturels (Maison de La Bresse, Centre Culturel et Social), cinéma, salle de spectacles, piscine, patinoire en hiver et tant d'autres : dojo, stands de tir, terrain de pétanque, murs d'escalade, courts de tennis (intérieurs et extérieurs), zone de sports mécaniques, parcours d'orientation, circuits VTT, circuit de trail, etc.



Il faut y ajouter les pistes de ski, puisque les 3 domaines alpins (La Bresse Hohneck, Lispach et Brabant) totalisant 58 pistes et 29 remontées mécaniques et le domaine nordique font de La Bresse la plus grande station du Nord-Est de la France. Les nombreux sentiers balisés et entretenus par le Club Vosgien (plus de 250 km) sont le paradis des marcheurs, coureurs ou vététistes. Les structures de loisirs proposent des activités variées comme des tyroliennes géantes, de l'accrobranche, des activités de glisse, de découverte de la nature, etc.

Des salles communales permettent d'organiser des réunions ou événements, familiaux, associatifs ou d'entreprise : Espace Famille, Salle des fêtes, salle du Champtel, Halle des Congrès, Espace Gervais Poirot...



## Le saviez-vous ?

Les habitants permanents de La Bresse bénéficient de la gratuité des pistes de ski nordique. Et les enfants jusque 16 ans ont droit à la gratuité des remontées mécaniques !

Les commerces sont également nombreux et variés. Outre les deux supermarchés, les principaux services sont tous disponibles : boulangeries, pharmacies, boucheries-traiteurs, banques, épicerie, bureaux de presse, boutiques de vêtements et de sports, taxis, salons de coiffure, pressing... On compte aussi de nombreux restaurants, du fast-food aux gastronomiques en passant par les pizzerias et la crêperie.

Des médecins, pharmaciens, kinés, mais aussi professionnels du bien-être ajoutent à l'attractivité de la commune.

## Un tissu local solide, principalement industriel

Les entreprises constituent un maillon fort de la commune, et offrent plus de 1800 emplois aux habitants et voisins : il y a autant de Bressauds qui travaillent à l'extérieur de La Bresse que d'extérieurs qui travaillent à La Bresse.

Le tourisme est également un solide pourvoyeur d'emplois, tout au long de l'année (station de tourisme quatre saisons), ou en saisonnier. On estime que 30% de l'activité de la commune est liée au tourisme. Le dynamique Office de Tourisme et Loisirs est le moyen le plus simple d'accéder au maximum d'information sur l'offre du territoire.

Au-delà des emplois directement liés au tourisme, La Bresse reste une ville industrielle avec des entreprises dans les secteurs du textile, de la menuiserie PVC, du granit, de la construction bois...



Cinq zones industrielles regroupent l'essentiel de ces entreprises : les Écorces, Niachamp, le Daval, le Pré le Bègue, le Pont de Bramont. Parmi les six employeurs de plus de 50 salariés, quatre sont dans l'industrie (les deux autres étant Labellemontagne et la commune), dont Les Zelles, principal employeur de la commune avec 226 salariés à La Bresse (500 sur la France). Mais il faut également compter sur les nombreux et dynamiques artisans : industrie et artisanat représentent 60% de l'économie locale. Le haut débit numérique, dont le Département fait sa priorité, incitera certainement à s'installer à La Bresse de nouveaux entrepreneurs souhaitant allier qualité de vie et travail.

### Le saviez-vous ?

Les Bressauds ne paient pas de taxe locale d'électricité. C'est un avantage lié au fait que cette énergie est fournie par la Régie Municipale d'Électricité (RME). Avec la libre concurrence du marché de l'énergie, chacun peut acheter son énergie ailleurs, mais dans ce cas, la taxe serait perçue. Autre avantage de la RME : elle ne demande pas d'avance sur la consommation.



# LE DOSSIER

Même si elle ne crée plus autant d'emplois qu'autrefois, l'agriculture garde une place à part dans l'économie de montagne : il y a aujourd'hui en moyenne une tête de cheptel (ovins, bovins, caprins et lamas) pour deux habitants ! La mairie de La Bresse aide financièrement le Groupement des Agriculteurs, et a passé une convention avec le lycée agricole de Mirecourt pour la remise en exploitation de terrains. Les éleveurs bovins sont en particulier très dynamiques dans la sauvegarde de la Vosgienne, cette vache à raie blanche emblématique de notre massif.

Une des principales forces de La Bresse est le dynamisme de son secteur associatif. Il existe environ 100 associations et la plupart des Bressauds est impliquée au moins dans une. Pour preuve, La Bressaude, association regroupant 16 sections sportives différentes, compte plus de 20% de la population dans ses rangs ! Sport, loisirs, culture, aide sociale et humanitaire, associations patriotiques, il y en a pour tous les centres d'intérêt, et la mairie les soutient par des subventions, des prêts de salles ou locations à moindre coût, et une mise à disposition gratuite de matériel.



## En bref

par Jérôme Mathieu,  
conseiller départemental et 2<sup>e</sup> adjoint :

### *Quels sont les 5 meilleurs arguments pour s'installer à La Bresse ?*

1. L'environnement, le cadre de vie, magnifique en toutes saisons,
2. L'offre de commerces et de services tout au long de l'année,
3. Les infrastructures pour tous les âges, de la petite enfance au 3<sup>e</sup> âge
4. La Régie Municipale d'Electricité, un service de proximité très réactif (il n'y a pas de plateforme délocalisée avec appels surtaxés et attente interminable) pour une énergie propre et renouvelable
5. L'accompagnement de la municipalité pour toute installation, et même les incitations financières dans certains cas.



▲ *Le personnel de la RME.*

## Investir à La Bresse, LA bonne idée !

Le marché de l'immobilier montre que La Bresse est une ville prisée dans les Vosges. Certes, beaucoup y achètent une résidence secondaire, mais pas seulement. Il y a désormais cinq agences immobilières et plusieurs indépendants, contre deux agences il y a seulement 3 ans !

La municipalité propose plusieurs dispositifs pour ceux qui veulent devenir propriétaires et habiter à La Bresse : tout d'abord, elle propose une prime d'accèsion à la propriété (sous conditions de ressources), d'un montant de 3500 € pour une construction neuve ou de 2000 € pour une acquisition de logement ancien ou la transformation d'un local. En échange, les propriétaires s'engagent à vivre à La Bresse pendant au moins 6 ans.

Autre effort, et non des moindres : la municipalité a viabilisé différentes parcelles, principalement dans des lotissements. Tous les réseaux (eau, électricité, assainissement, réseau pluvial) sont donc prêts pour la construction d'une maison. La ville vend ces terrains à des tarifs ultra-préférentiels pour les personnes qui s'engagent à y vivre en résidence principale pendant 20 ans. Ainsi, le coût du terrain est presque divisé par deux. Des parcelles sont encore disponibles dans divers lotissements : la Lunelle, les Balcons de la Rigue, la ZAC du Breuil, et quelques terrains hors lotissements.

Les acheteurs décidant de quitter La Bresse avant le terme de ces aides doivent en rembourser une partie au prorata des années manquantes.



Si vous êtes intéressés par ces dispositifs, ou pour toute question relative à la construction (permis de construire...), vous pouvez contacter Christelle Mougel, du service urbanisme, dans les locaux des Services Techniques Municipaux.



Peut-être préférez-vous rester locataire. C'est possible aussi : les agences immobilières peuvent être votre interlocuteur dans votre recherche. Pour les personnes à revenus modestes, Vosgelis ou le Toit

Vosgien peuvent vous renseigner : ces organismes disposent de logements à loyers modérés à La Bresse.

Si vous voulez installer votre entreprise à La Bresse, sachez que des locaux commerciaux peuvent être disponibles, sur la commune et les communes environnantes. La compétence économique dépendra de la nouvelle Communauté de communes des Hautes Vosges, mais la ville de La Bresse continuera à accompagner les porteurs de projets, notamment les petites entreprises. Elle a des locaux destinés aux TPE - PME à l'ancienne usine du Daval et une petite zone artisanale pour l'installation d'entreprises est en projet.

## “ 3 questions... ”

à M. Marinho, président de l'association des commerçants Altytud 630, et agent immobilier

### 1. Pourquoi recommandez-vous de venir habiter à La Bresse ?

**M. Marinho :** L'environnement, la nature globalement bien préservée, sont des arguments importants : quand on travaille ou que l'on vit dans un cadre si agréable, il est difficile de le quitter ! Tous les services sont présents et le monde associatif est très dynamique. Par exemple le Club Vosgien, qui entretient et balise les sentiers alors que la marche et la course sous toutes leurs formes sont très tendance. Il faut y ajouter un contexte plutôt tranquille, avec peu de délinquance et de violence. Par exemple, l'hôtel du Vieux Moulin n'a connu aucune dégradation, aucun tag, aucune marque d'intrusion en 6 ans de fermeture. Dans l'ambiance actuelle, c'est très appréciable.

### 2. Pourquoi favoriser le marché de la résidence principale ?

**M. Marinho :** Nous avons tout intérêt à ne pas être qu'une station de tourisme, où tous les volets seraient fermés en dehors des périodes les plus fortes ! Avoir des résidents en toute saison permet de conserver un bon niveau de services pour tous, y compris les touristes. La Bresse est vivante et doit le rester !

### 3. Comment aider ceux qui veulent s'installer à La Bresse ?

**M. Marinho :** La politique de la commune pour les terrains à bâtir est bonne : elle vend à moindre coût des parcelles destinées aux résidences principales. Mais comme elle ne propose pas énormément de terrains d'un coup, les propriétaires fonciers ne sont pas lésés non plus.



En tant qu'agence immobilière, nous ne présentons pas tous les biens aux acheteurs de résidences secondaires. Par exemple, le centre-ville doit rester au maximum disponible pour de la résidence principale, notamment pour les retraités qui sont très demandeurs. Ainsi, quand nous avons commercialisé la résidence neuve « les Terrasses du parc » (en face de l'église), nous ne l'avons jamais proposée à des acheteurs de secondaire.

Et nous savons faire le tri entre les maisons qui conviennent mieux à des résidents permanents qu'à des résidents secondaires. Celles-ci bénéficient de tarifs souvent plus accessibles. ”



# TRIBUNE

## Article du groupe majoritaire

**Bressaudes, Bressauds,**

2017 sera l'année charnière de notre mandat.

Depuis 2014, l'équipe, solidaire, s'est mise à l'écoute, dans l'intérêt général ; elle a mené les actions annoncées dans son programme électoral, et a évidemment vite pris la mesure des exigences du quotidien.

Nous mesurons bien la quantité de travail qu'il reste encore à accomplir avec la plus grande motivation et avec conviction jusqu'en 2020.

Jusqu'à présent nous avons dû faire des choix qui n'ont pas toujours fait l'unanimité, nous en ferons certainement encore, mais nous les assumerons pleinement, avec pour objectif le bien de notre commune.

À travers les derniers dossiers sensibles, les trois réunions de quartiers du premier semestre 2016, ou tout simplement par nos échanges du quotidien, nous désirons poursuivre et amplifier cette communication indispensable et constructive.

Par notre qualité d'élus, nous vous la devons.

Cette tribune se veut comme le reflet de notre action et en aucun cas les polémiques n'y ont leurs places...

Les élus de la majorité

## Article du groupe minoritaire

**Le collège Les Boudières, notre collège, une fermeture reportée en 2018, et la Municipalité qui saisit les instances nationales au regard de la récente évolution de la loi Montagne.**

Une commune dont la fermeture de son collège est annoncée, il ne faut pas être devin, pour dire et écrire que c'est un équipement public central et important qui disparaît de la vie communale et avec lui un pan de la vie sociale. C'est aussi, un argument essentiel de choix pour les familles, de faire de La Bresse et de son cadre de vie en zone rurale de montagne, pour leur résidence principale.

Et qu'on ne nous rétorque pas que nous avons encore un collège privé, ce qui est inacceptable, justement en termes de choix !

Justement, une dynamique de développement de notre territoire est en cours (Cf : Enquête publique « Services et Territoires » lancée par le conseil départemental et la préfecture en vue de l'élaboration d'un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public) et de plus, la loi Montagne vient tout récemment d'évoluer (texte définitivement adopté le 21 décembre 2016) pour précisément moderniser, développer et protéger les territoires de montagne. Les Vosges en font bien partie !

À La Bresse, la municipalité a tout de même réagi, poussée par le collectif « Sauvons le collège Les Boudières ». En effet, face aux fortes mobilisations des habitants contre la fermeture de notre collège, il ne fallait pas baisser les bras. Le collectif a travaillé dans ce sens avec des propositions pédagogiques pour maintenir les effectifs.

Aussi, nous nous réjouissons de l'information donnée par Mr Le Maire dans les questions diverses du conseil municipal du 19 décembre 2016, qui suite à un courrier du collectif a décidé d'interpeller le Ministère de l'Éducation Nationale (seuls des élus peuvent le faire) pour demander une dérogation à la loi Montagne et ainsi appuyer et compléter cette action et demande collective.

Et pour donner tout son sens et tout son poids à cette démarche, nous souhaitons qu'elle soit accompagnée d'une délibération du conseil municipal et par conséquent que le point soit porté à l'ordre du jour de la séance du 13 février 2017.

Le temps presse, il est inconcevable de laisser les familles, les parents sans réponse réelle et franche sur l'avenir de leurs enfants, d'autant plus que c'est le maintien d'une population active qui en jeu.

Et cette population a besoin de projets concrets et attractifs démontrant une volonté politique de maintenir une dynamique forte dans notre commune.

Or nous sommes cette fois en 2017, soit à la moitié du mandat électoral, et nous attendons les projets annoncés par Mr le Maire lors des vœux à la population.

Nous avons malgré tout appris, lors du conseil municipal de décembre, et suite à notre questionnement sur le devenir des « LOPOFA » que la démolition devrait se faire en 2017 et qu'une réflexion sur la future affectation des terrains était en cours. Nous nous réjouissons surtout qu'elle corresponde à notre projet développé en mars 2014, c'est-à-dire des logements collectifs et de l'accession à la propriété à faibles coûts. À suivre !

Par ailleurs, tout comme cela a été fait pour la plaque du barrage de La Lande, celle de l'inauguration de la place du Champstel ne demande qu'une chose, être lue, et donc d'être remise en place.

**N.B. :** Précisons que cet article a été déposé le 7 janvier pour publication début février et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire

# OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

## Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Pendant les vacances scolaires, l'Office de Tourisme sera ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.

Tél. : 03 29 25 41 29 - [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

## Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20  
Site internet : [www.labresse.net](http://www.labresse.net) - E-mail : [piscine@labresse.fr](mailto:piscine@labresse.fr)

### Horaires du lundi 6 février au vendredi 3 mars 2017

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi	14 h à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Mardi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Vendredi	14 h à 21 h 30	15 h à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 18 h	10 h à 12 h	Entre 9 h et 9 h 30

\* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

## Horaires patinoire

### Horaires d'ouverture pendant les vacances de février

	Tout public	Spécial Petits Patineurs
Lundi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30
Mardi	14 h - 19 h*	
Mercredi	14 h - 19 h	
Jeudi	14 h - 19 h	
Vendredi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30
Samedi	14 h - 19 h**	
Dimanche	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30

« Spécial Petits Patineurs » : créneau réservé exclusivement aux enfants de moins de 10 ans et leurs parents avec animation ludique



## Tourisme

### Quoi de neuf à l'Office de Tourisme ?

#### Site Internet

L'Office de Tourisme vient de mettre en ligne son nouveau site Internet. Plus ludique, plus moderne, il a été conçu en web responsive design pour permettre une lecture et une navigation optimales pour tous les utilisateurs, quelle que soit leur gamme d'appareils (smartphone, tablettes).



Pour découvrir toutes les richesses touristiques de notre territoire, nous vous donnons rendez-vous sur [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

#### Info Guide Hiver 2016-2017

Le nouvel Info Guide est disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur [www.labresse.net](http://www.labresse.net) ; il recense les activités, les lieux de visites, les événements, les restaurants et les bonnes adresses pour cet hiver.



#### Guide du partenariat

Afin de mieux communiquer sur son rôle, ses missions et ses actions au quotidien, l'Office de Tourisme a édité pour ses partenaires touristiques un tout nouveau guide du partenariat. Celui-ci présente également les projets initiés à court ou moyen terme pour développer le tourisme à La Bresse. Prochainement téléchargeable sur le site Internet de l'Office de Tourisme.

## Du côté des médias

### En direct de « La Vie en Vosges » sur Vosges Télévision...

Le 5 janvier dernier, Julie Grob a été l'invitée de Vosges Télévision pour l'émission en direct « La vie en Vosges » ; cette émission a notamment été l'occasion de dresser un rapide bilan sur la fréquentation des vacances de Noël et de Nouvel An à La Bresse. Retrouvez le replay de l'émission sur [www.vosgestelevision.tv](http://www.vosgestelevision.tv) et sur la page Facebook de l'Office de Tourisme.



### ... et sur France 3 Lorraine

France 3 Lorraine était en reportage à La Bresse les 26 décembre et 3 janvier ; ils sont passés par l'Office de Tourisme pour tourner quelques images et faire un point sur les taux de réservation et la fréquentation globale à La Bresse pendant les vacances.

Retrouvez le replay des émissions sur la page Facebook de l'Office de Tourisme.

### La Bresse également sur les ondes radio

Plusieurs interviews radio (France Bleu Lorraine, Cocktail FM, Résonance FM, Vosges FM) ont eu lieu en ce début d'année pour mettre en avant les attraits touristiques de La Bresse.

## Animation

### Vins et découverte des Terroirs 2017

L'Office de Tourisme organise la 17<sup>e</sup> édition du Salon « Vins et Découverte des Terroirs » les 24, 25 et 26 mars 2017 à la Halle des Congrès de La Bresse.

Si vous êtes intéressé(e) pour y participer en tant qu'artisan, producteur ou viticulteur, n'hésitez pas à contacter Isabelle à l'Office de Tourisme au 03 29 25 70 05



### Bienvenue aux vacanciers

L'Office de Tourisme poursuit ses accueils vacanciers ; les prochains auront lieu les 6, 13, 20 et 27 février à la Salle des Fêtes (derrière la Mairie). Après une présentation rapide de La Bresse et de ses activités via un diaporama, l'Office de Tourisme propose aux vacanciers présents une dégustation des produits régionaux.

## Sports et loisirs

### Pas de neige naturelle, mais une forte affluence au domaine nordique de La Bresse-Lispach.

Grâce à la neige de culture, 1500 m de pistes de ski de fond ont pu être ouverts au public dès le 7 décembre. Bien que réduite, cette offre a permis de satisfaire vacanciers, locaux et surtout sportifs qui sont venus quotidiennement en nombre de tout le Massif, à tel point que des créneaux spécifiques d'entraînement ont dû être mis en place pour permettre la bonne cohabitation de tous les pratiquants pendant les vacances de Noël.

De même, en 1 mois, 8 compétitions ont pu être organisées, pour toutes les catégories d'âge.

Les sauteurs ont également pu bénéficier de la neige de culture, avec le tremplin de saut mis en service le 23 décembre, sans oublier la piste de luge opérationnelle également pour les vacances, pour le bonheur des petits... et des grands.



# DANS LE RETRO

## Vœux

Le début d'année est l'occasion pour l'équipe municipale de présenter ses vœux, à commencer par les Aînés à l'EHPAD lundi 2 janvier. Dans la situation actuelle difficile, le Maire a insisté sur les qualités du nouveau directeur, Patrice Français, pour qui la mission de retour à l'équilibre financier ne peut se concevoir en diminuant le confort ou la qualité de vie des résidents.

Mercredi 4 janvier étaient invitées à la salle des fêtes les forces vives de La Bresse : entreprises, associations, écoles, administrations, autorités... Après un bilan de l'année proposé par la première Adjointe, Maryvonne Crouvezier, le Conseil Municipal des Jeunes a présenté ses vœux au Maire. Hubert Arnould a ensuite abordé les sujets complexes du moment : les récents incendies au Snack des Sapins et à la boulangerie Pinot, le collège, la maison de retraite, l'Office du Tourisme, la nouvelle communauté de communes. Jérôme Mathieu, Conseiller départemental, a clôturé la cérémonie en rappelant les compétences et le travail du Département en direction de La Bresse et de son territoire plus vaste.



Enfin, jeudi 5 janvier, le Maire a présenté ses vœux au personnel communal, dont la mission première est d'être au service de la population. À l'occasion de cette cérémonie, Joël Poirot, responsable du Domaine du Haut des Bluches, a été honoré pour ses 20 ans de service au sein de la collectivité.



## Un Rayon de Soleil pour Noël

Rayon de Soleil était basé au Neuf Pré pendant les vacances de Noël, mais ne s'est pas privé d'élargir son horizon. Entre autres activités : un atelier chocolat avec l'aide d'un papa, la création du « Pont des vœux » à l'entrée du Marché de Noël, la visite d'une ferme aux rennes avec la rencontre du Père Noël, des balades dans les pays nordiques avec grands jeux, réalisation d'un bonhomme de neige géant, fabrication de petits biscuits peppernoten, jeux avec les ombres... et les inoubliables booms à thème du vendredi !

L'association vous remercie pour vos encouragements et votre soutien tant pour leur char au défilé de la Saint-Nicolas qu'à leur stand au marché de Noël.



## Orientation réussie pour les élèves de 3<sup>e</sup>

### Passage obligé en classe de 3<sup>e</sup>, le stage en entreprise !

Chaque élève de 3<sup>e</sup> du collège Hubert Curien a connu sa première expérience dans le monde professionnel courant janvier.

L'expérience se révèle toujours très formatrice, chacun pouvant s'intégrer dans une entreprise, découvrir un ou plusieurs métiers, conforter ses choix ou découvrir d'autres horizons. Les élèves ont également participé au fonctionnement de l'entreprise et se sont ainsi fait une idée plus juste de ce qu'est un métier.

Cette expérience s'est intégrée dans une semaine banalisée pour l'orientation, composée de trois jours de stage, d'une journée de visite des lycées de secteur et d'une journée consacrée à l'orientation vers les différentes filières proposées après la 3<sup>e</sup>, avec une aide personnalisée à la rédaction du rapport de stage. Les personnels de l'équipe enseignante et administrative se mobilisent pour mettre toutes les chances du côté de chaque élève.



▲ Le Centre d'Information et d'Orientation de Remiremont

## Marché de Noël 2016

Malgré une saison peu favorable, avec l'absence de neige et peu de touristes jusqu'à Noël, les exposants du marché de Noël étaient plutôt satisfaits et la plupart sont prêts à revenir l'année prochaine. Les visiteurs ont particulièrement apprécié une nouveauté de 2016 : l'ambiance chaleureuse créée par les torches norvégiennes et la musique d'accordéon. Les moments féériques d'envols de lanternes ont aussi été des temps forts de cette édition.



## Des petites maisons en pain d'épices

Comme dans le conte d'Hansel et Gretel, les enfants participant aux NAP (activités périscolaires) ont fabriqué des petites maisons dont les murs étaient de pain d'épices, le toit de gâteaux et de bonbons. Ils les ont décorées de sucreries, toutes très alléchantes. Le plus dur était de résister à la tentation de les croquer avant les fêtes de fin d'année !



## Les Toujours Jeunes font leur spectacle

Les 14 et 15 décembre derniers, ce ne sont pas moins de 700 personnes qui sont venues assister au spectacle de Noël du club.

Sketchs, tableaux, saynètes et musiques ont ravi le public durant deux heures. Un goûter a été offert aux spectateurs bressaudois.

# DANS LE RETRO

## P'tits Amis de Oui-Oui

La fin d'année fut encore riche en activités et en rencontres pour le Multi accueil Les P'tits Amis de Oui-Oui :

Goûter et danse au repas des Aînés, rencontre avec saint Nicolas à la structure avec les Résidents du bâtiment et dégustation de clémentines et de brioches, décoration du sapin de Noël de la Maison de La Bresse, promenade au marché de Noël, sortie à la piscine, matinées à la ludothèque... Les enfants ont également découvert une autre culture avec Akly, Touareg du Mali, venu à deux reprises danser, chanter et lire des histoires !

Après le passage de saint Nicolas le 2 décembre, les parents, les enfants, les membres du personnel et de l'association se sont retrouvés autour d'un apéritif.

Les membres du personnel et de l'association ont également participé au dimanche en jeux en proposant un espace « petite enfance ».

Les 12 salariées du Multi accueil continuent de se former régulièrement afin d'enrichir leurs pratiques et proposer un accueil de qualité. Dans ce cadre, elles ont aussi participé à des échanges avec les Assistantes Maternelles du RAM, dans les locaux de la MLC.

Pour rappel, la structure accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h à 19h ; enfants scolarisés accueillis pendant les vacances scolaires et/ou dans le cadre de la passerelle avec les deux écoles.



## Le père Noël à la maternelle

Vendredi 16 décembre au matin, le Père Noël a rendu visite à l'école maternelle La Tourterelle.

Pour l'accueillir, les 3 classes avaient décoré les sapins à l'entrée de l'école. Les enfants lui ont interprété des chants de Noël. Le Père Noël les a félicités pour leur accueil et leur a offert des jouets.



## ÉTAT CIVIL DÉCEMBRE 2016



### Naissance

- **Patrick**, né le 11 décembre à Remiremont, fils de Dorota Marcinow et Krzysztof Martczak.

### Décès

- **Suzanne Chantal Lucienne Cordier**, âgée de 58 ans, domiciliée 8 traverse des Grands Vieux, décédée le 5 décembre à La Bresse, veuve de Michel Prenat
- **Jeanne Marie Didier-Laurent**, âgée de 81 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 11 décembre à La Bresse, épouse de Pierre Pierrel
- **Thérèse Marie Geneviève Perrin**, âgée de 89 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 16 décembre à Remiremont, veuve de René Poirot
- **Claude Gaston Albert Rey**, âgé de 80 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 16 décembre à Remiremont, époux de Monique Amard
- **Serge Paul Bernard Pleinet**, âgé de 64 ans, domicilié 5 rue de la Gasse, décédé le 11 décembre à Remiremont
- **Marguerite Joséphine Munsch**, âgée de 89 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 22 décembre à La Bresse, veuve de Maurice Munsch

# INFOS PRATIQUES

## Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87

code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25

27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

## Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,  
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

## Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire ..... Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1<sup>re</sup> Adjointe, finances ..... Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme ..... Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

## Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

## Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurrin - Isabelle Claudel

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

## Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

## Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés :

faites le 15

## Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

## Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte

Tél. : 03 29 24 02 88

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Jour	Blainfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

# AGENDA

## CULTURE

### ■ Du 20 janvier au 19 mars

**Exposition Enfance(s), sculptures de Géraldine Milanese**  
Maison de La Bresse ..... 10 h-13 h/15 h-19 h  
**Infos :** Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
[www.maisondelabresse.fr](http://www.maisondelabresse.fr)

### ■ Du 20 janvier au 17 février

**Exposition de sculptures de Chantal Marchal**  
Maison de La Bresse ..... 10 h-13 h/15 h-19 h  
**Infos :** Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
[www.maisondelabresse.fr](http://www.maisondelabresse.fr)

### ■ 15 février

**Ateliers famille avec Géraldine Milanese**  
Maison de La Bresse ..... 16 h-18 h  
**Infos :** Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
[www.maisondelabresse.fr](http://www.maisondelabresse.fr)

### ■ 15 février

**Conférence « L'univers de Géraldine Milanese, à la croisée des regards », par Christophe Rodermann**  
Maison de La Bresse ..... 18 h  
**Infos :** Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
[www.maisondelabresse.fr](http://www.maisondelabresse.fr)

### ■ 16 février

**Spectacle pour enfants « Les animaux font leur cinéma »**  
Salle des Fêtes ..... 18 h  
**Infos :** Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
[www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

### ■ du 18 février au 19 mars

**Exposition de sculptures d'Anne-Claire Jude**  
Maison de La Bresse ..... 10 h-13 h/15 h-19 h  
**Infos :** Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
[www.maisondelabresse.fr](http://www.maisondelabresse.fr)

### ■ 22 février

**Ateliers famille avec Géraldine Milanese**  
Maison de La Bresse ..... 16 h-18 h  
**Infos :** Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
[www.maisondelabresse.fr](http://www.maisondelabresse.fr)

### ■ 22 février

**Spectacle de danse et musique (Compagnie Temporal) suivi d'une table ronde « Regards croisés sur l'enfance »**  
Maison de La Bresse ..... 20 h  
**Infos :** Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
[www.maisondelabresse.fr](http://www.maisondelabresse.fr)

### ■ 23 février

**Spectacle musical avec la Cie Poil à Gratter**  
Salle des Fêtes ..... 18 h  
**Infos :** Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)  
[www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

### ■ 25 février

**Représentation théâtrale**  
Première partie : « sketches »  
Deuxième partie : Pièce « Mon meilleur copain »  
Salle cinéma Grand Écran ..... 20 h 30  
**Réservations :** Maison de la presse  
Tél. : 03 29 25 41 49

## SPORTS

### ■ 4 et 5 février

**SAMSE National Tour**  
Tremplin de Lispach ..... journée  
**Infos :** Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52  
[odile.munsch.sclb@orange.fr](mailto:odile.munsch.sclb@orange.fr)

### ■ 7, 14, 21 et 28 février

**Ski découverte**  
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 7 h 45 à 8 h 45  
**Infos :** Station de ski Labellemontagne  
Tél. : 03 29 25 68 78

### ■ 7, 14, 21 et 28 février

**Soirée luge**  
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 18 h-20 h  
**Infos :** Station de ski Labellemontagne  
Tél. : 03 29 25 68 78

### ■ 10, 17 et 24 février

**Trophée Nordique des Familles**  
Domaine Nordique La Bresse-Lispach ..... 15 h-17 h  
**Infos :** Office de Tourisme - Tél. : 03 29 26 21 20  
[tourisme@labresse.fr](mailto:tourisme@labresse.fr) - [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

### ■ 26 février

**Trace vosgienne ski de fond**  
Stade de la Ténine- Vallée du Chajoux ..... 9 h 30-14 h  
**Infos :** Christian Batoz - [christian.batoz@yahoo.fr](mailto:christian.batoz@yahoo.fr)

## LOISIRS

### ■ 1, 8, 15 et 22 février

**Pack Patinoire+ crêpe**  
Espace Loisirs et Patinoire ..... 14 h-16 h  
**Infos :** Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29

### ■ 8, 15 et 22 février

**Descente aux flambeaux**  
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 18 h 30  
**Infos :** E.S.F. - 88 route de Vologne  
Tél. : 03 29 25 41 56

### ■ 8, 15 et 22 février

**Goûter « Opoul »**  
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 17 h 30  
**Infos :** Station de ski Labellemontagne  
Tél. : 03 29 25 68 78

### ■ 14 et 28 février

**Descente aux flambeaux**  
Station de ski La Bresse-Lispach ..... 19 h  
**Infos :** E.S.F. - 88 route de Vologne  
Tél. : 03 29 25 41 56

### ■ 18 février

**« Bal de la Classe 2018 »**  
Halle des Congrès ..... à partir de 20 h  
**Infos :** Coline Poirot - [poirotcoline@gmail.com](mailto:poirotcoline@gmail.com)

### ■ 28 février

**Animation Mardi Gras à la patinoire**  
Espace Loisirs et Patinoire ..... journée  
**Infos :** Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29

## DIVERS

### ■ 3 février

**Don du Sang**  
Salle des Fêtes ..... 15 h 30-19 h  
**Infos :** Établissement Français du Sang  
Tél. : 03 83 44 62 62

### ■ 6, 13, 20 et 27 février

**Accueil Vacanciers**  
Salle des Fêtes ..... 18 h  
**Infos :** Office de Tourisme - Tél. : 03 29 26 21 20 -  
[tourisme@labresse.fr](mailto:tourisme@labresse.fr) - [www.labresse.net](http://www.labresse.net)